

## ÊTRE INTRONISÉ(E)

L'intronisation dans notre confrérie, comme dans toutes les autres, est un acte volontaire ou de reconnaissances décernées par la confrérie à des personnes qui œuvrent au développement de l'escargot. C'est aussi la réunion de tous les amateurs d'escargots, rassemblés autour des valeurs culturelles et gastronomiques liées au « Petit Gris ».

Toute personne qui fait une demande pour être intronisée doit être parrainée par un membre de la confrérie. Après avis favorable du conseil d'administration, l'impétrant sera intronisé lors du chapitre solennel annuel.

Après avoir prêté serment, il sera adoubé par le Grand Maître Escargotier au titre de : Chevalier de l'E.S.C.A.R.G.O.U.L.A.D.E. (Eminente Société Confraternelle d'Amateurs Réputés Gastérophages Obstinément et Unanimement Liés par l'Amour des Escargots)

Par son engagement, le nouvel intronisé se doit de défendre l'escargot du Roussillon. Il devient par ses actions un ambassadeur privilégié de notre confrérie.

## DÉFINITION ET BUTS DE LA CONFRÉRIE

L'expression confrérie est apparue dans l'Europe médiévale. Elle signifie rassembler des êtres par un lien confraternel. Ces organisations d'entraide et d'assistance mutuelle, à l'origine religieuse, vont se développer dans le commerce et les métiers au cours des siècles.

### Les buts de la confrérie :

Rassembler tous les amateurs d'escargots.

Maintenir les traditions culturelles et gastronomiques catalanes liées à l'escargot « Petit Gris ».

Organiser des repas gastronomiques sur le thème de l'escargot.

Soutenir les héliculteurs du département.

Informers le grand public des règles de ramassage.

Réintroduire le Petit Gris dans son espace naturel.

Participer à différents colloques, séminaires, congrès traitant de l'héliculture en France.

La confrérie est adhérente à l'Académie des confréries du Languedoc Roussillon et au conseil européen des confréries œunogastronomiques.



*Le Grand Maître Escargotier  
Les Dignitaires  
Les Chevaliers de  
l'ESCARGOULADE  
Ont l'honneur de vous convier  
à leur XIII<sup>ème</sup> CHAPITRE*

**Dimanche 17 Février 2019**



# Déroulement de la manifestation

**09h30**

**Accueil des confréries**

Salle « La Grange »

Rue du château

66 720 TAUTAVEL

Esmorzar catalan

**10h00**

**Visite du musée de la Préhistoire**

Sur réservation 5€

**Visite du musée de l'abeille**

Gratuit

**11h00**

**Rendez-vous au caveau des Maitres  
vignerons de TAUTAVEL-VINGRAU**

Dégustation des produits de la cave

**12h00**

**Photo de groupe en tenue confrérie**

Devant le PALAIS des CONGRÈS

Rue Anatole France

**12h30**

**Restaurant Le PETIT GRIS**

Route d'Estagel

66 720 TAUTAVEL

Accueil des convives

**13h00**

**INTRONISATIONS**

**REPAS GASTRONOMIQUE**

# MENU



**Cocktail Catalan**

**Petits gris en Escargolade**



**Foie Gras aux escargots et pain d'épice**



**Encornets farcis aux Petits Gris**



**Trou Catalan**



**Cuisse de chapon farcie aux escargots  
sauce champignons  
Garniture de légumes**



**Pâtisserie maison**



**Café**

**Coquille chocolatée**

**Vins de Tautavel: Rouge, Rosé**

## RÉSERVATION

Le bulletin de participation,  
accompagné du règlement devra  
impérativement parvenir au plus tard

le 11 février 2019

Prix du repas : 40€ par personne

Intronisation : 35€

Réservation Musée : 5€

Chèque à l'ordre de :

Confrérie de l'Escargot du Roussillon

Adresse de Réservation :

Michel AROULANDA

Résidence du Castillet Bât.I N° 163

2, rue Pierre Dupont

66 000 PERPIGNAN

Tel : 06 15 10 74 38

Mail : [michel.aroulanda@orange.fr](mailto:michel.aroulanda@orange.fr)

Information

Le restaurant ne disposant que de  
100 places, seules les réservations reçues  
et accompagnées du règlement seront  
prises en compte dans l'ordre d'arrivée.

Merci de votre compréhension.



## BULLETIN D'INSCRIPTION

**A retourner avant le 11 Février 2019**

Nom et Prénom.....

Adresse Postale.....

Adresse Mail.....@.....

Téléphone Fixe.....Mobile.....

Nombre de repas.....X 40€ =.....Euros.

Intronisation 35€. Joindre C.V succinct de l'impétrant et nom du parrain.

Réservation Musée de la Préhistoire : 5€ (Facultatif)

Réservation Musée de l'Abeille. (Gratuit)

Participera à la dégustation offerte au caveau des Maitres Vignerons de  
TAUTAVEL VINGRAU            OUI            NON

Somme totale à régler :.....Euros.

Chèque libellé à l'ordre de la confrérie du Roussillon.

Inscription auprès de Michel AROULANDA, adresse ci-dessous.

**Le restaurant ayant une capacité d'accueil de 100 couverts, les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée des réservations et seront effectives seulement si elles sont accompagnées du chèque de règlement correspondant à la réservation.**

# CONFRÉRIE DE L'ESCARGOT DU ROUSSILLON

Résidence du Castillet Bât.I N°163 - 2, rue Pierre Dupont - 66 000 PERPIGNAN - ☎ 06 15 10 74 38  
michel.aroulanda@orange.            Site confrérie : [confrerie-escargotduroussillon.e-monsite.com](http://confrerie-escargotduroussillon.e-monsite.com)